

## REGLEMENT ET CONSIGNES DE SECURITE DU SPA AU COTTAGE SAINTE VICTOIRE

Afin de garantir le maximum de sécurité et d'hygiène pour tous, de rendre votre séjour agréable et maintenir les installations en bon état, vous êtes priés de vous conformer au règlement du Spa et vous vous engagez à respecter les consignes ci-dessous. Merci de votre compréhension.

Les propriétaires rappellent aux utilisateurs du Spa l'absence de surveillance. Par conséquent celle-ci incombe aux personnes majeures. Tout enfant de moins de 16 ans, non accompagné par un adulte, n'est pas autorisé à accéder à l'espace Spa.

Les enfants doivent être sous la surveillance d'un adulte responsable, sachant nager (afin d'éviter tous risques d'accidents, nous vous demandons de surveiller particulièrement les jeunes enfants).

Les enfants ne doivent en aucune circonstance se retrouver seuls au bord du bassin. La baignade des bébés est interdite.

Le Spa est accessible de 9h à 21h. Il est interdit de se baigner en dehors de ces horaires.

L'entrée et la sortie du bassin se font exclusivement par le marche-pied prévu à cet effet.

Le bassin mesure 2m x 2 m avec une profondeur maximale de l'eau est de 0,70 m.

Le nombre maximum de baigneurs est de 5 (2 places couchées et 3 places assises).

**Pour le confort, l'hygiène et la sécurité de tous, la douche est obligatoire avant d'accéder au Spa. L'accès du spa est interdit aux porteurs de lésions cutanées. Les pansements sont interdits.**

Des sets de bain ( peignoir et serviette) sont disponibles à la location (10€).

Chaque séance est d'une durée de 20 minutes. Cette durée correspond aussi à la limite d'utilisation conseillée par les spécialistes en termes de relaxation.

Il est interdit de :

- relever le volet de protection si celui-ci est en place, le Spa doit être considéré comme fermé.
- apporter des objets en verre qui risquent de casser et de blesser les usagers.
- sauter, jeter ou pousser quelqu'un dans l'eau.
- éclabousser les participants à la baignade.
- crier et d'organiser des jeux violents aux abords et dans l'eau.
- jeter des objets, des cailloux, ou toute autre objet coupant dans l'eau.
- courir autour du bassin (risque de glissades et/ou de blessures)
- encombrer le Spa d'objets gonflables.
- utiliser du savon ou tout autre détergent ou produit cosmétique similaire dans le bassin.
- uriner dans l'eau.

**Il est strictement interdit d'accéder à l'installation technique et électrique.**

La couverture de protection doit être remise en place après chaque utilisation, ceci afin d'éviter tout accident et afin de conserver la température de l'eau. En aucun cas les utilisateurs ne devront modifier les réglages de température du Spa.

En votre qualité de client, vous restez responsable de l'utilisation correcte de l'infrastructure mise à votre disposition. N'hésitez pas à vous reporter aux notices explicatives qui sont affichées.

Tout utilisateur doit être couvert par une assurance responsabilité défense et recours et reconnaît dégager de toute responsabilité les propriétaires en matière de sécurité liée à la surveillance des personnes participant au séjour.

Les propriétaires, sur manquements répétés à l'un des articles, peuvent retirer l'autorisation qu'ils ont préalablement accordée.

Le mobilier de jardin est sous la responsabilité des utilisateurs qui devront prendre les dispositions et précautions nécessaires afin de ne pas se blesser et le conserver en bon état.

Tout matériel endommagé ou détruit sera facturé.

**Les animaux, même tenus en laisse, sont interdits dans l'enceinte du Spa.**

Date :

Signature du Locataire :

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »